Nos DROITS c'est comme une maison



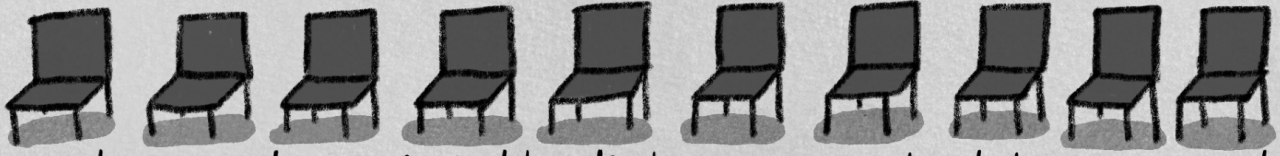
Depuis plus d'1 an, on enlève des morceaux pour faciliter des activités économiques comme la réalisation de mégaprojets à hauts risques pour l'environnement.

PL 69

ADOPTÉE JUIN 2025

LOI SUR L'ÉNERGIE

Adopté sous bâillon,
incluant 52 amendements déposés sans débat.

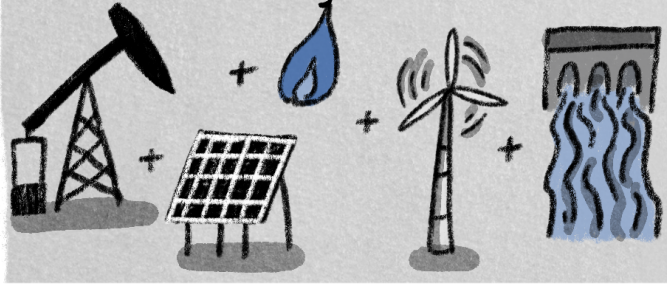


Absence d'un véritable dialogue ouvert et transparent sur l'avenir énergétique du Québec.

Modifiant une quinzaine de lois liées à l'énergie sans réflexion suffisante



Logique d'addition plutôt que substitution aux énergies fossiles



En parallèle, une ouverture à une plus grande place du privé et à l'accélération de certains projets de production d'énergie.

PL 81

ADOPTÉE MAI 2025

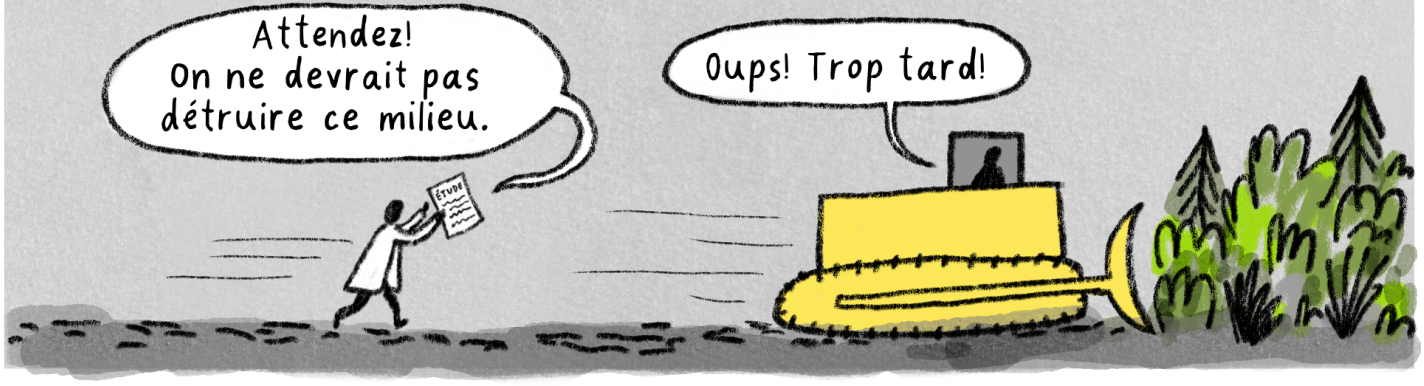
LOI OMNIBUS QUI MODIFIE 13 LOIS ENVIRONNEMENTALES.

Permet de commencer des projets avant d'étudier les impacts

ÉTUDES D'IMPACT

TRAVAUX

Les milieux humides et espèces menacées risquent d'en être affectés.

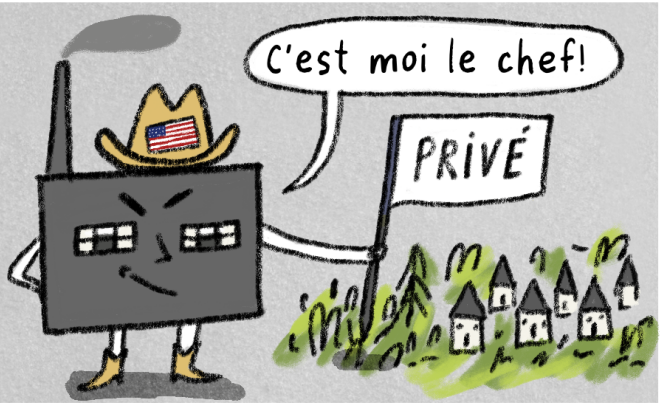




ADOPTÉE MARS 2025

LOI ADOPTÉE SOUS BÂILLON... EN PLEINE NUIT!

Déposée au profit d'une entreprise privée étrangère, elle vise à exproprier une municipalité



pour lui permettre de détruire des milieux naturels



pour y enfouir de déchets dangereux malgré les alternatives possibles.

Contourne des règles essentielles de protection de la biodiversité et de participation citoyenne. Musèle l'autonomie municipale.

PL 97

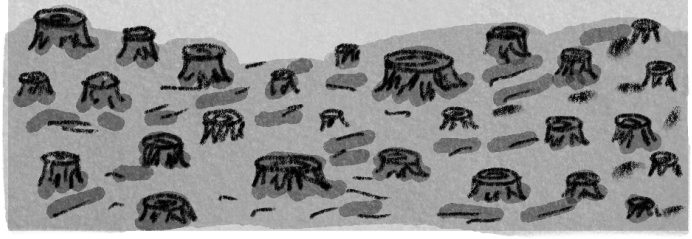
ABANDONNÉE AVR 2025

PROJET DE RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER

Favorise les intérêts à court terme de l'industrie



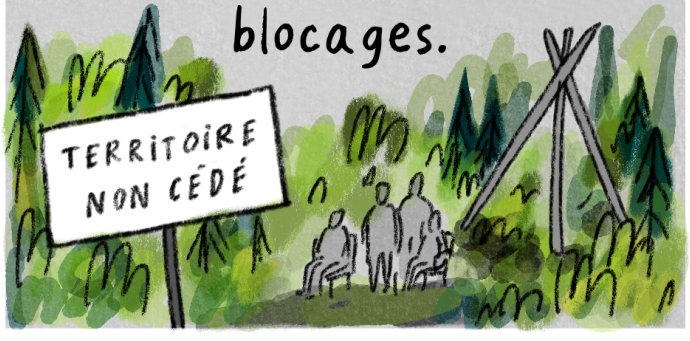
au détriment de la durabilité à long terme de la forêt



Dénoncé par:

- les Premières Nations
- les groupes environnementaux
- les scientifiques
- même en partie par l'industrie forestière

Cela a provoqué des affrontements et blocages.



Le gouvernement finit par faire volte-face et abandonne le projet... pour le moment.



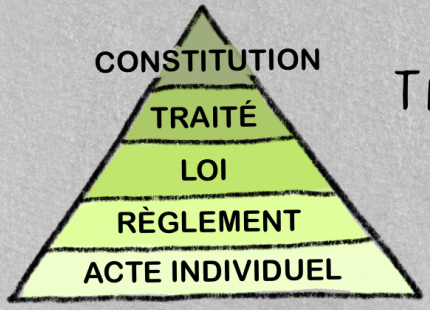
ABANDONNÉ JUIN 2026

PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE

Dénoncé par des centaines d'acteurs pour:

l'illégitimité de son processus

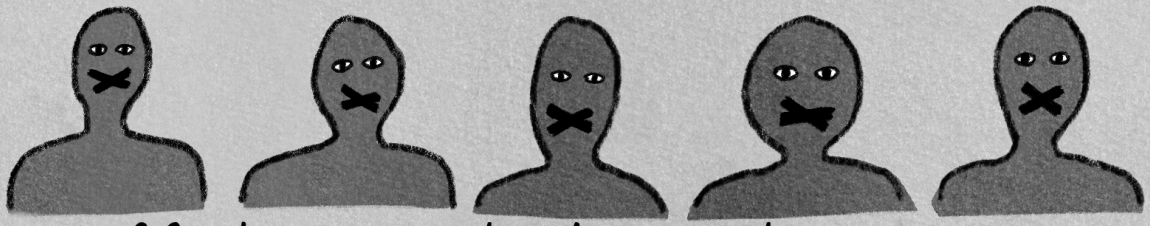
Pas de processus participatif élargi



PYRAMIDE DE KELSEN

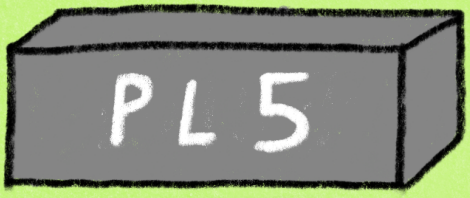
Traité comme une simple loi

Ses impacts possibles sur les droits humains et l'État de droit



Affaiblissements des contre-pouvoirs

Même le Barreau du Québec parle de risque de dérive autoritaire



ABANDONNÉ JUIN 2026

PROJET DE LOI SUR L'ACCÉLÉRATION DES MÉGAPROJETS

Aurait accordé au gouvernement des pouvoirs extrêmement larges pour autoriser des mégaprojets



Et les soustraire à la quasi-totalité des lois et règlements du Québec.



En plus de lier les mains des municipalités et de réduire la participation du public.

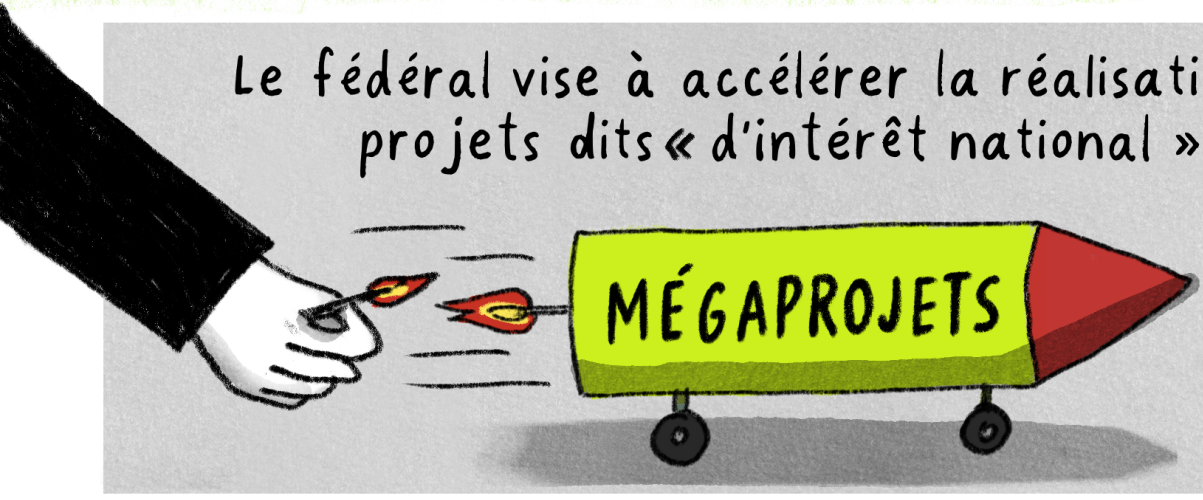


C-5

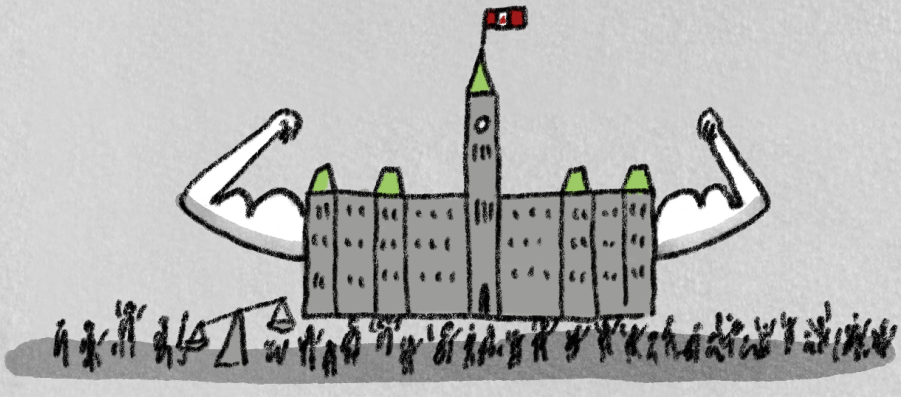
ADOPTÉE JUIN 2025

LOI SUR LES PROJETS D'INTÉRÊT NATIONAL

Le fédéral vise à accélérer la réalisation de projets dits « d'intérêt national ».



Il concentre les pouvoirs à Ottawa.



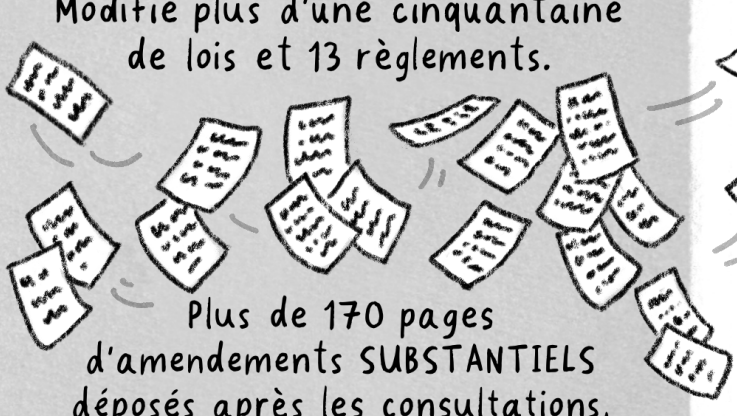
Limite la capacité des tribunaux de contrôler les décisions du gouvernement.

PL 11

ADOPTÉE JUIN 2026

LOI AVEC L'OBJECTIF AFFICHÉ « D'ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE »

Modifie plus d'une cinquantaine de lois et 13 règlements.



Plus de 170 pages d'amendements SUBSTANTIELS déposés après les consultations,

dont certains permettent la prolongation

de 5 à 10 ans

d'autorisations d'exploitation industrielle.

Ex: un amendement spécifique à la Fonderie Horne a pour effet de retarder l'atteinte des objectifs de réduction des émissions d'arsenic



dont la limite autorisée est déjà 15 fois plus élevée que la recommandation de la santé publique.

C-15

ADOPTÉE MARS 2026

BUDGET FÉDÉRAL



Contient des dispositions enfouies qui permettraient à

n'importe quel ministre fédéral

d'exempter n'importe quelle entreprise, organisation ou personne physique *

de n'importe quelle loi fédérale sauf le Code criminel

pour une durée allant jusqu'à 6 ans.

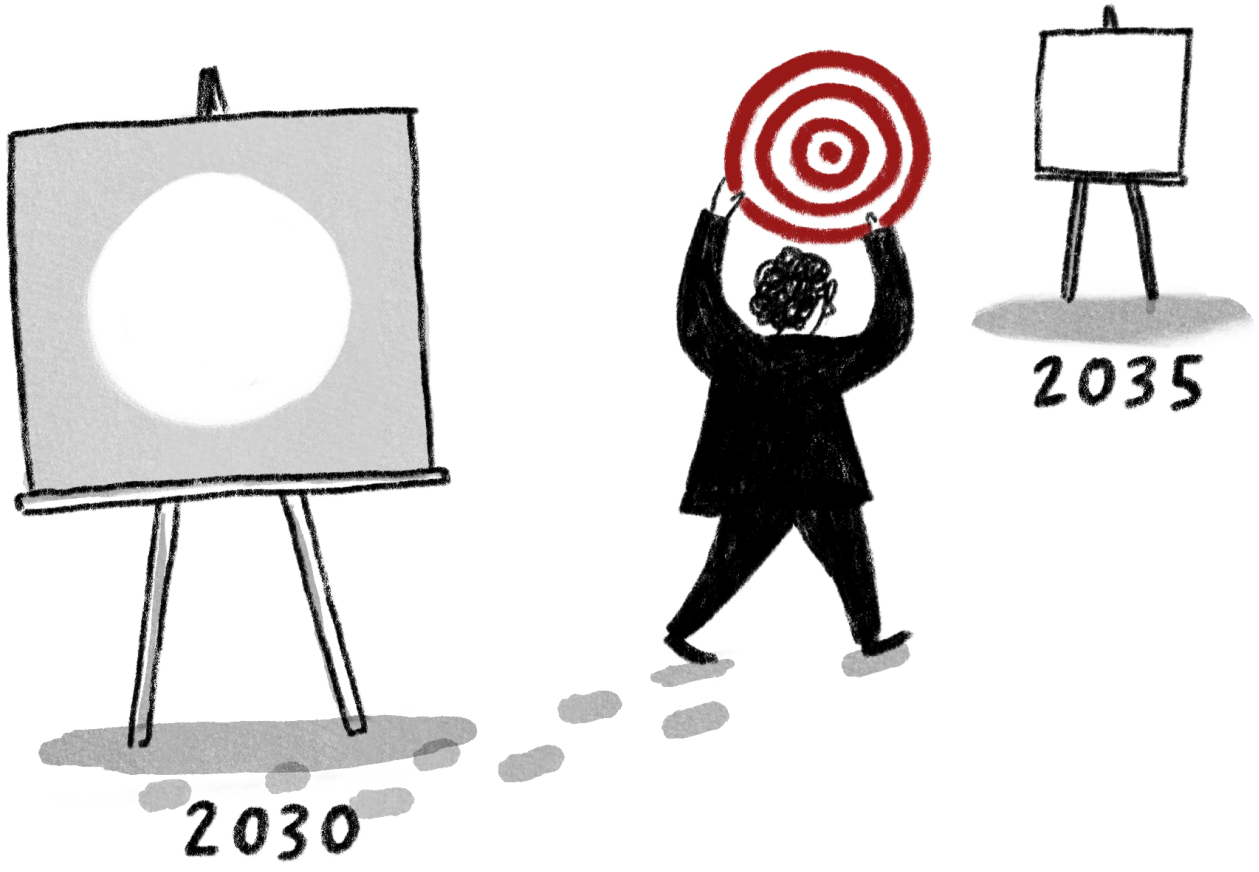
*Mars 2026-Des amendements bienvenus (mais insuffisants) viennent limiter (un peu) en excluant quelques lois et en limitant ces exemptions à deux secteurs.

DÉCRET

JAN 2026

RÉVISION DES CIBLES CLIMATIQUES

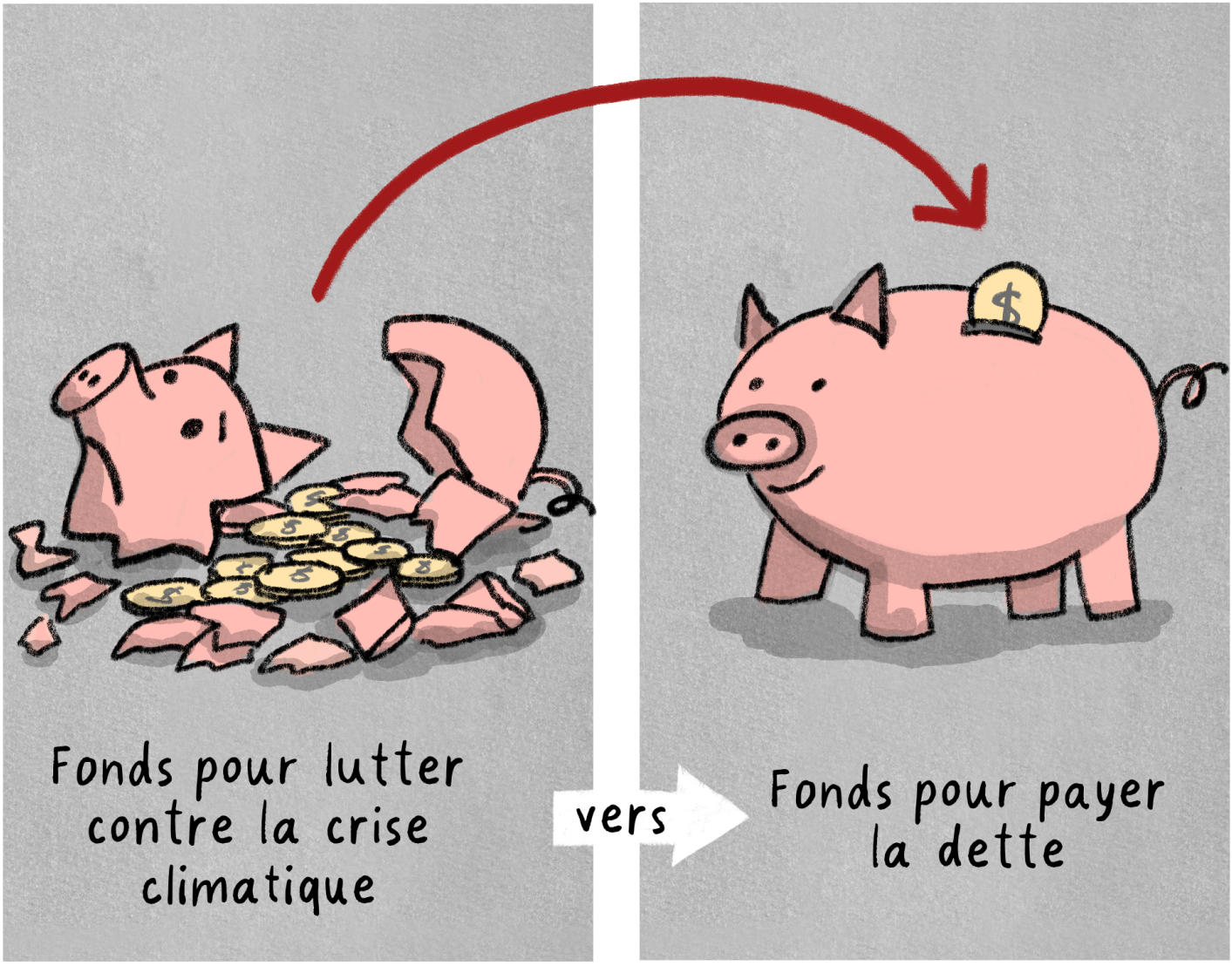
Le gouvernement repousse l'atteinte de la (déjà trop basse) cible climatique de cinq ans.



PL 7

ADOPTÉE AVRIL 2026

SURPLUS DU FONDS VERT DÉVIÉS



La maison nous protège. Prenons en soin!



CQDE

Document produit par:
Le CENTRE QUÉBÉCOIS DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT (CQDE)

Illustré par:
Chloé Germain

Version actualisée
Septembre 2026

www.cqde.org